



A I C I M M O B I L I E R

HONORAIRES DE L'AGENCE



TARIF VENTE

Tarif applicable à partir du 1 avril 2021

Prix de vente	< 50 000€	50 000€ - 80 000€	80 001€ - 110 000€	110 001€ - 140 000€	>140 000€
Honoraire	3600€ TTC	4800€ TTC	6000€ TTC	7200€ TTC	8400€ TTC

Principe du non-cumul : L'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul écrit contenant l'engagement des parties.

Le redevable des honoraires est le Mandant (Vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

Société SARL AIC IMMOBILIER , SARL au capital de 8000 euros € - Siège social : 20 rue de la république - RCS LA FERRE n° 879710069 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° 0201 2020 000 044 305 délivrée par SAINT QUENTIN (02)